



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

Annotation

**SÉANCE ORDINAIRE  
LUNDI 13 JUILLET 2020 À 20 H**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le lundi 13 juillet 2020 à 20 h, au lieu habituel des délibérations, sous la présidence de M. Alain Poirier, maire et à laquelle sont présents :

Présences :

Mme la conseillère Julie Rivard  
M. le conseiller Gregory Bussieres  
M. le conseiller Michel Landry  
M. le conseiller Gaétan Normandeau

Absence(s) :

Mme la conseillère Audrey Simard

Sont également présents :

Mme Anik Racicot, directrice générale  
M. Alexandre Desjardins, greffier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 20 h.

20-07-165

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :**

**QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé.**

20-07-166

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020**

---

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance mentionnée en titre au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (art. 333 L.C.V.) ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**

**QUE le procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre soit et est accepté tel que rédigé.**



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution  
20-07-167

Annotation

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
CORRECTION DU 9 JUIN 2020**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de correction du 9 juin 2020 vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (art. 333 L.C.V.) ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Landry, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :**

**QUE le procès-verbal de correction du 9 juin 2020 soit et est accepté tel que rédigé.**

20-07-168

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUIN 2020**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance mentionnée en titre au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (art. 333 L.C.V.) ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :**

**QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire mentionnée en titre soit et est accepté tel que rédigé.**

20-07-169

**ACCEPTATION DES HEURES TRAVAILLÉES PAR LES  
EMPLOYÉS TEMPORAIRES ET À L'ESSAI PENDANT LE MOIS  
DE JUIN 2020**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, durant certaines absences de notre personnel régulier, d'avoir recours aux services de notre personnel temporaire et à l'essai, à savoir :

**Pascal Frenette**

*Commis secrétaire-réceptionniste ..... 10, 11, 12, 19 (22 au 30)*

**Norbert Rioux**

*Journalier et opérateur de machineries..... (1<sup>er</sup> au 30)*

**Patrick Lafleur**

*Homme d'entretien centre communautaire ..... pour une période indéterminée*

**Paul-Yvan Bourgoin**

*Opérateur concierge..... (1<sup>er</sup> au 6) (7 au 20) (21 au 30)*

**Jasmin Baril**

*Opérateur-concierge..... (1<sup>er</sup> au 5) (7 au 20) (21 au 30)*

**Martine Pilon**

*Opérateur-concierge..... 30*

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :**



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

QUE le conseil entérine les gestes de la direction générale quant à l'embauche du personnel temporaire et à l'essai pour le mois mentionné en titre.

20-07-170

**CRÉATION D'UN POSTE DE COORDONNATEUR ÉTUDIANT  
POUR LE CAMPING, PLAGE ET PISTE CYCLABLE – ÉTÉ 2020**

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Simard à titre de coordonnateur camping, plage et piste cyclable ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intervenue le 17 juin 2020 entre les cols bleus et la partie patronale afin de maintenir les activités estivales de ces sites rend aussi nécessaire la création d'un poste de coordonnateur étudiant pour le camping, plage et piste cyclable été 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation d'embauche du directeur par intérim du Service loisirs et culture ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER l'embauche de Mme Maxime Dallaire à titre de coordonnateur étudiant camping, plage et piste cyclable pour la saison estivale à compter du 22 juin 2020, à raison de 40 heures semaine, et ce, au taux horaire de 18 \$/h. De plus l'étudiant comptant plus d'un été à l'emploi de la Ville reçoit 0,50\$ de plus que son taux horaire, et ce, pour chaque été supplémentaire.**

20-07-171

**APPROBATION DES DÉBOURS POUR LE MOIS DE JUIN 2020  
TOTALISANT 486 711,24 \$**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des débours pour le mois de juin 2020 ;

***Bordereau des chèques***

*Chèques 21754 à 21756 inclusivement*

*Pour la somme de : ..... 133,85 \$*

*Chèque(s) annulé(s) : aucun*

***Bordereau des dépôts directs***

*Dépôts directs 501668 à 501812 inclusivement*

*Pour la somme de : ..... 223 175,23 \$*

*Dépôt(s) direct(s) annulé(s) : 501755*

***Bordereau des prélèvements***

*Prélèvements 5176 à 5218 inclusivement*

*Pour la somme de : ..... 119 952,91 \$*

*Prélèvement(s) annulé(s) : aucun*

***Bordereau des salaires***

*Salaires semaines 22 à 25 inclusivement*

*Pour la somme de : ..... 143 449,25 \$*

***Grand total : ..... 486 711,24 \$***



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Landry, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**

**D'APPROUVER les débours pour le mois de juin 2020 totalisant 486 711,24 \$.**

20-07-172

**ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DU FONDS D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉTAT DES INVESTISSEMENTS DU MOIS DE JUIN 2020**

**CONSIDÉRANT QUE le trésorier a déposé à l'attention du conseil les états ci-haut mentionnés ;**

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :**

**D'ACCEPTER l'état des activités du fonds d'administration et celui des investissements en date du 30 juin 2020.**

20-07-173

**AUTORISATION DE LOCATION D'UNE IMPRIMANTE À PLAN MULTIFONCTION HP DESIGNJET T2600, 36 POUCES AUPRÈS DE GESTION LOCA-BAIL LTÉE**

**CONSIDÉRANT QUE l'imprimante à plan Canon TX-4000 du garage municipal a été détruite lors de l'incendie du 18 avril dernier ;**

**CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Gestion Loca-Bail Itée nous propose de louer pour soixante (60) mois le modèle HP DesignJet T2600, 36 pouces, au coût de 305,58 \$ par mois avant taxes ;**

**CONSIDÉRANT QU'après analyse des besoins, le directeur des technologies de l'information et trésorier, en recommande sa location ;**

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER la location de l'imprimante à plan HP T2600 auprès de Gestion Loca-Bail Itée ;**

**QUE M. Michel Simard, directeur des technologies de l'information et trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.**



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

20-07-174

**AUTORISATION D'ACHAT DE BARRES STABILISATRICES  
POUR DÉCARCÉRATION AUPRÈS D'ARÉO-FEU LTÉE 6 260 \$  
AVANT TAXES**

CONSIDÉRANT QUE des barres stabilisatrices sont d'une grande utilité et très rapides à déployer pour la stabilisation et le levage de véhicule lors de décarcération ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est autorisée au budget de fonctionnement 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues à cet effet, à savoir :

Aréo-Feu Ltée  
Soumission S-00012517 ..... 6 260 \$ avant taxes

L'Arsenal  
Soumission SOUM050526 ..... 8 200 \$ avant taxes

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER l'achat de barres stabilisatrices pour décarcération auprès d'Aréo-Feu Ltée pour la somme de 6 260 \$ avant taxes.**

20-07-175

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANALYSE DE LA  
VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE DE LA VILLE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON À  
L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMÉSIE  
11 400 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon est approvisionnée par un site de prélèvement d'eau de surface de catégorie 1 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit , en vertu du Règlement sur la protection d'eau potable, transmettre un rapport signé par un professionnel concernant sa vulnérabilité au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC) d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) offres de service ont été reçues à cet effet, soit :

AKIFER : ..... 16 700 \$ + les taxes applicables

ORGANISME DE BASSIN VERSANT  
ABITIBI-JAMÉSIE : ..... 11 400 \$ + les taxes applicables

CONSIDÉRANT QUE le MELCC offre un soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Landry, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

**D'OCTROYER le contrat pour l'analyse de vulnérabilité de la prise d'eau potable à l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie pour la somme de 11 400 \$ + les taxes applicables ;**

**D'AUTORISER le directeur des Travaux publics à effectuer une demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable du MELCC et de signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.**

20-07-176

**OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉMANTÈLEMENT DU GARAGE MUNICIPAL À ARCELORMITTAL - 28 780 \$ AVANT TAXES**

CONSIDÉRANT QUE l'incendie majeur du 18 avril 2020 a causé la perte totale du garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le travail des assureurs et des experts après-sinistre est terminé et qu'à cet égard il y a lieu de procéder au démantèlement du bâtiment ;

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues à cet effet, à savoir :

**ArcelorMittal :**

<i>Location d'une pelle avec cisaille</i>	
<i>Nombres d'heures requises 40 à 70 heures à :</i>	<i>370 \$/h</i>
<i>Mobilisation :</i>	<i>1 440 \$</i>
<i>Démobilisation :</i>	<i>1 440 \$</i>
<i>Total avant taxe :</i>	<i>28 780 \$</i>
<i>Crédit des métaux à la tonne métrique .. (selon les prix du marché)</i>	

**Groupe Recyclage Ungava :**

<i>Montant forfaitaire avant taxe :</i>	<i>73 800 \$</i>
<i>Crédit des métaux (à la tonne)</i>	
<i>Fer.....</i>	<i>160 \$</i>
<i>Tôle.....</i>	<i>140 \$</i>

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du directeur Travaux publics ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**

**D'OCTROYER le contrat du démantèlement du garage municipal au plus bas soumissionnaire, soit ArcelorMittal pour la somme de 28 780 \$ taxes non incluses moins le crédit pour les métaux.**



Procès-verbal de conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

Annotation

No de résolution  
20-07-177

**OCTROI DU CONTRAT DE TRAVAUX DE LIGNAGE DES RUES,  
STATIONNEMENTS ET MARQUAGE À LIGNE EXCALI PRO  
36 683,85 \$ TAXES INCLUSES**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au marquage ainsi qu'aux travaux de lignage des rues, de stationnements et de l'aéroport de la Ville ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir ;

**Ligne Escali Pro**

219, boulevard Taché Ouest  
Montmagny (Québec) G5V 4P5

Prix total taxes incluses..... 36 683,85 \$

**Alain Deschênes Construction Inc. opr. Signalisation Inter-Lignes**

800, rue des Actionnaires  
Chicoutimi (Québec) G7J 4N3

Prix total taxes incluses..... 64 012,33 \$

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au budget 2020 et que le directeur du service des travaux publics recommande d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour le lignage des rues, stationnements et marquage à Ligne Excali Pro pour la somme de 36 683,85 \$ taxes incluses.

20-07-178

**OCTROI DU CONTRAT DE L'APPEL D'OFFRES LSQ-2020-06  
ACQUISITION DE DEUX CHARGEURS SUR ROUES NEUFS À  
ÉQUIPEMENT SMS - 524 573,44 \$ TAXES INCLUSES**

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues suite à l'appel d'offres public LSQ-2020-06 pour l'acquisition de deux chargeurs sur roues neufs, à savoir :

**Équipement SMS**

1085, 3<sup>e</sup> Avenue Est  
Val-d'Or (Québec) J9P 0J7

**Option 1**

Financement à 0 % sur 54 mois (valide jusqu'au 30 juin 2020)

Prix total taxes incluses..... 524 573,44 \$

**Option 2**

Sans financement

Prix total taxes incluses..... 524 573,44 \$

**CONFORME**

**WAJAX**

1141, rue des Foreurs  
Val-d'Or (Québec) J9P 6X9

**Option 1**

Financement à 0 % sur 54 mois

Prix total taxes incluses..... aucune inscription

**Option 2**

Sans financement

Prix total taxes incluses..... 505 377,23 \$

**NON CONFORME**

Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

CONSIDÉRANT QU'était joint à la soumission de Wajax, trois offres de financement :

Scénario	Versement mensuel	Coût de rachat de taux	Total
1 (Prêt)	8 149,54 \$	39 720,53 \$	545,597,74 \$
2 (Prêt)	9 368,10 \$	45 661,81 \$	551 539,21 \$
3 (Crédit bail)	8 148,96 \$	38 320,44 \$	550 012,17 \$

CONSIDÉRANT QUE le financement à 0 % sur 54 mois d'Équipement SMS se terminait le 30 juin 2020, mais que l'entreprise nous propose un financement à 0 % sur 48 mois ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des Travaux publics d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :

**D'OCTROYER** le contrat de l'appel d'offres public LSQ-2020-06 au soumissionnaire le plus bas conforme soit, Équipement SMS avec financement à 0% pour 48 mois pour un total de 524 573,44 \$ taxes incluses.

20-07-179

**AUTORISATION DE SIGNER L'ENTENTE DE SERVICES PROFESSIONNELS À INTERVENIR ENTRE LE GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE-UNGAVA (GRT) ET LE COMITÉ 5000 AU COÛT DE 23 450 \$ AVANT TAXES**

CONSIDÉRANT QUE le Comité 5000 est une table de concertation réunissant plusieurs partenaires de la région en matière d'emploi ;

CONSIDÉRANT QU'il a pour mission de répondre aux besoins des entreprises de Lebel-sur-Quévillon en matière de mobilisation, d'attraction, d'accueil, d'inclusion et de rétention de la main-d'œuvre en initiant et/ou en soutenant différentes initiatives sur l'ensemble du territoire de Lebel-sur-Quévillon ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité 5000 a produit un plan d'action qui consiste à réaliser différents projets pour répondre aux besoins des entreprises au niveau de la main-d'œuvre, de la formation et plus précisément de l'habitation ;

CONSIDÉRANTE QU'il est essentiel de réaliser une étude de préféabilité concernant la construction d'un complexe immobilier multi résidentiel à Lebel-sur-Quévillon visant les aspects suivants : marché, technique, financier et forme juridique d'entreprise dans le but de valider l'opportunité ou non du projet précité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

**D'AUTORISER la signature d'une entente de services professionnels entre le Groupe de ressources techniques de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava et le Comité 5000 au coût de 23 450 \$ avant taxes ;**

**QUE le président du Comité 5000, M. Alain Poirier, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.**

20-07-180

**AUTORISATION AU COMITÉ 5000 DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRÉDÉMARRAGE D'ENTREPRISE (PPE) AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES (ARBJ)**

CONSIDÉRANT QUE le Comité 5000 a pour mission de répondre aux besoins des entreprises de Lebel-sur-Quévillon en matière de mobilisation, d'attraction, d'accueil, d'inclusion et de rétention de la main-d'œuvre en initiant et/ou en soutenant différentes initiatives sur l'ensemble du territoire de Lebel-sur-Quévillon telle que la construction d'un complexe immobilier multirésidentiel à Lebel-sur-Quévillon ;

CONSIDÉRANTE QUE le Comité 5000 réalisera une étude de préféabilité concernant la construction d'un complexe immobilier multi résidentiel à Lebel-sur-Quévillon visant les aspects suivants : marché, technique, financier et forme juridique d'entreprise dans le but de valider l'opportunité ou non du projet précité ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER le Comité 5000 à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Prédémarrage d'entreprise (PPE) auprès de l'Administration régionale Baie-James ;**

**QUE la directrice du développement économique soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.**

20-07-181

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE 4 650 \$ AVANT TAXES À UNIGEC EXPERTS-CONSEILS/CONSULTANTS POUR LA PRÉPARATION, L'ANALYSE ET LA PRÉSENTATION AU CONSEIL DE L'ÉTUDE SUR LA VÉTUSTÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE »**

CONSIDÉRANT QU'en 2018-2019, UNIGEC Experts-conseils/consultants a effectué une étude de vétusté du centre communautaire et que le rapport a été finalisé en avril 2019 ;



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite avoir une présentation des constats et documents produits (rapports), sous forme d'appel conférence à présenter au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires d'ingénierie relatifs à ce projet représentent la somme de 4 650 \$ avant taxes ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Landry, appuyé par Mme la conseillère Julie Rivard et résolu unanimement :**

**D'OCTROYER le contrat pour la préparation, l'analyse et la présentation au conseil de l'étude sur la vétusté du centre communautaire» à UNIGEC Experts-conseils/consultants pour la somme de 4 650, 00 \$ avant taxes.**

20-07-182

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 278-1 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LES ARTICLES 7, 8, 15 ET 16 DU RÈGLEMENT N° 278 – CONTRÔLE DES ANIMAUX**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, M. le conseiller Michel Landry donne avis de motion et dépose aux fins d'adoption lors d'une prochaine séance, le projet de règlement n° 278-1 ayant pour objet d'amender les articles 7, 8, 15 et 16 du règlement n° 278 – Contrôle des animaux.

20-07-183

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE LOCATION DU GARAGE DE BLAIS & LANGLOIS INC. SIS AU 1137, BOULEVARD INDUSTRIEL**

CONSIDÉRANT l'incendie du 18 avril 2020 causant la perte totale du garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit relocaliser le Service des travaux publics, urbanisme et hygiène du milieu et que le garage de Blais & Langlois (voisin immédiat) est vacant et qu'il est possible de le louer ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gregory Bussieres et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER M. Alain Poirier, maire à signer l'entente de location du garage de Blais & Langlois, sis au 1137, boulevard Industriel d'une durée d'un an (20 avril 2020 au 19 avril 2021) au coût de 8 000 \$ par mois plus taxes, excluant les frais d'électricité, de chauffage au propane et de location du réservoir de propane.**



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

20-07-184

**AUTORISATION DE VERSER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 500 \$  
AU COMITÉ FÊTE NATIONALE QUÉVILLON POUR  
L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE 2020**

CONSIDÉRANT QUE Comité Fête nationale Quévillon a fait parvenir à la Ville de Lebel-sur-Quévillon une demande d'aide financière pour l'organisation de la fête 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été analysée par le conseil ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gaétan Normandeau, appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :**

**QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon accorde au Comité Fête nationale Quévillon la somme de 500 \$ pour l'organisation de la fête nationale 2020, et ce, conditionnellement au dépôt d'un rapport d'activité.**

20-07-185

**REMERCIEMENTS À TOUS LES BÉNÉVOLES DE LA VILLE DE  
LEBEL-SUR-QUÉVILLON IMPLIQUÉS DANS LA CRISE DE LA  
COVID-19**

CONSIDÉRANT QUE depuis le début de la crise de la COVID-19, le milieu communautaire de la Ville de Lebel-sur-Quévillon répond à l'appel grâce à l'extraordinaire mobilisation de ses nombreux bénévoles ;

CONSIDÉRANT QUE ces généreuses personnes ont directement contribué aux succès des livraisons des commandes d'épicerie et de médicaments auprès de nos citoyens vulnérables ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Julie Rivard, appuyé par M. le conseiller Gaétan Normandeau et résolu unanimement :**

**DE REMERCIER chaleureusement les formidables bénévoles suivants pour leur implication remarquable :**

*Gregory Bussieres  
Stéphane De Grandpré  
Simon Desrosiers  
Jean Dumouchel  
Andréanne Gonthier  
Benoît Harvey*

*Mathieu Lapointe  
Gaétan Normandeau  
Luc Poirier  
René Pronovost  
Christine St-Onge  
Daphné Watson*

**INSCRIPTION  
DÉPÔT DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil prennent connaissance du bordereau de correspondance du mois de juin 2020.



2

Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

Annotation

**DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL  
DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport mensuel de la directrice générale pour les activités et rencontres tenues au cours du mois de juin 2020.

**INSCRIPTION  
RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

---

Le maire, M. Alain Poirier, invite les membres du conseil à présenter un résumé de leurs activités du mois de juin 2020.

**INSCRIPTION  
PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

---

Conformément à la Loi, le conseil tient une période de questions.

Trois citoyens sont présents dans la salle. Les questions portent notamment sur les sujets suivants :

1. *Démantèlement, coûts, assurances, construction du garage municipal*
2. *Remise à neuf, biens et matériel (garage municipal)*
3. *MTQ vs aéroport municipal et chemin du Moulin*
4. *Achat des chargeurs sur roues, quelle marque ?*
5. *Camping municipal : visiteurs, condition de mobilité réduite*

Le maire, les conseillers et les officiers municipaux fournissent les réponses.

20-07-186

**RÉSOLUTION  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gregory Bussieres appuyé par M. le conseiller Michel Landry et résolu unanimement :**

**QUE la séance soit et est levée à 20 h 56.**

Je soussigné, Alain Poirier, maire donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 20-07-165 à 20-07-186 inclusivement contenues dans ce procès-verbal, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

  
Alain Poirier, maire

  
Alexandre Desjardins, greffier